# Réunion des Directeur.ice.s des UMR SOC du 8 avril 2019 Compte -rendu

## Lieu

Muséum National d'Histoire Naturelle UMR 208 "Patrimoines Locaux et Gouvernance" 43 rue Buffon - Bâtiment 135 salle Chevalier 7 5005 Paris – M° Austerlitz

## Ordre du jour

10H30-11h10 : Intervention sur l'intégrité scientifique, Yves Duval, Médiateur-Référent Intégrité Scientifique de l'IRD

11h10 – 11h50 : Présentation de la 2<sup>ème</sup> édition de l'école d'été « autour du 2°C », Sabine Lavorel, Maitre de Conférences, Université de Grenoble.

11h50 - 12h30: Points d'actualité SOC

12h30 –14h : Déjeuner

14h00 – 14h45 : Service Innovations et Valorisation (SIV), Laetitia Mahé et Laure Kpenou Présentation des activités et échanges

14h45 – 15h30 : Service de renforcement des capacités (SRC), David Sebag. Présentation des activités et échanges

15h30-17h00: Point SOC sur AAP / Expertises collectives / Guichets de financement

#### **UMR Présentes:**

Laure EMPERAIRE, PALOC; Pierre MORAND, Résiliences; Jean-Daniel ZUCKER, UMMISCO; Bénédicte GASTINEAU, LPED; Bernard MOIZO, GRED; Swanie POTOT, URMIS; Sandrine MESPLE-SOMPS et David ETTINGER, LeDa; Isabelle LEGLISE et Sophie VASSILAKI, SEDYL; Pepita OULD AHMED, CESSMA, Mohamed Ali MAROUANI et Isabel GEORGES, DEVSOC, Géraud MAGRIN, PRODIG, Fabienne SAMSON, IMAF; Rigas ARVANITIS, CEPED.

**UMR excusée**: ESPACE DEV

Représentants DS SOC : Flore GUBERT, Estienne RODARY, Cécile DUFOUR, Stéphanie MACHU Jean-Paul Moatti a rejoint la réunion de 11h à 13h.

# 1. L'intégrité scientifique, Yves Duval, Médiateur-Référent Intégrité Scientifique de l'IRD

L'intégrité scientifique est un sujet ancien mais particulièrement d'actualité (cf. augmentation du nombre de fraudes et falsifications à mettre en relation avec les termes de la concurrence pour le financement de la recherche et la bibliométrie quantitative).

Il n'existe pas de code de déontologie de recherche. Il est demandé de se référer à des règles; néanmoins ces règles ne sont pas écrites. L'opportunité d'un code est questionnée. Peut-être un consensus, établi de manière collaborative, et évolutif, serait plus approprié.

Yves Duval dresse une typologie des manquements à l'intégrité scientifique et autres pratiques questionnables de la recherche qui vont d'une méthodologie inappropriée aux conflits d'intérêt en passant par la non reproductibilité par exemple.

Les effets du manque/ de l'absence d'intégrité scientifique peuvent se répercuter à long terme et avoir des impacts sociétaux très dommageables (ex : l'article de Wakefield paru dans the Lancet en 1999 sur les liens supposés entre le vaccin contre la rougeole et l'autisme ou encore les publications de Hegsted en 1964 sur le rôle du sucre versus celui des corps gras dans l'obésité)

Il n'est pas toujours facile de voir où commence la falsification des données (cf. retouches sur diagrammes par ex.), ni comment différencier la responsabilité individuelle de la responsabilité collective.

Cette « sensibilité » à l'intégralité scientifique devrait être donnée dès la formation universitaire : il faudrait un module spécifique. Il faut plus d'information, de formations et de procédures claires à la fois pour éviter les manquements à l'intégrité et aussi pour les réprimer. Il serait intéressant aussi de développer ce type de modules dans les pays du Sud partenaires de l'IRD.

En terme de mesures préventives, l'accréditation fournie par le Ministère de la santé américain est dorénavant souvent indispensable pour réaliser des enquêtes dans le domaine de la santé. L'IRD est en train de demander l'accréditation.

L'Open access joue un rôle important également en mettant en ligne les data brutes.

Aujourd'hui tous les instituts et universités en France ont des référents intégrité (93 en 2019)

Néanmoins il faut que les sanctions tombent plus rapidement et soient claires.

Les pratiques, notamment dans l'évaluation des chercheurs, évoluent aussi : une liste des trois principales publications commence à être demandée pour justifier du parcours.

2. 2ème édition de l'école d'été « autour du 2°C », Sabine Lavorel, Maitre de Conférences, Université de Grenoble.

Sabine Lavorel porte avec Thierry Lebel l'initiative de l'école thématique « autour du 2° C » : les enjeux de l'interdisciplinarité autour du changement climatique.

La 2ème édition va avoir lieu à Autrans (Isère) du 3 au 7 juin 2019.

L'idée de départ de cette école d'été était de créer une communauté scientifique de site (Grenoble) autour du changement climatique. Il s'agissait aussi de développer l'interdisciplinarité sur ce champ de recherche et de faire émerger des thématiques communes. Une réflexion sur de nouveaux parcours

de formation a aussi pris forme. Pour le moment un module de 32h est proposé dans différents masters de l'université de Grenoble. Il s'agit de favoriser les approches interdisciplinaires selon une démarche projet.

La seconde édition sera vouée à faire émerger des agendas de recherche autour du changement climatique, en articulant les approches des SHS, des sciences de l'univers et des sciences de l'environnement. Le travail en ateliers thématiques permettra de réfléchir à des projets de recherche communs. Aussi la réflexion sur le montage de formations pluridisciplinaires sera approfondie.

L'école d'été alterne séances plénières de haut niveau + échanges sous format tables rondes.

La formation permanente de l'IRD peut prendre en charge la participation des chercheur.se.s. 3 prises en charge sont encore possibles.

Les chercheurs du sud sont bienvenus mais pas financés.

La participation d'acteurs de la société civile est prévue; des tables rondes avec les élus locaux notamment.

Pour Jean-Paul Moatti, il est important de penser l'articulation de cette initiative avec d'autres initiatives nationales et internationales sur ce champ.

## III. L'intervention de Jean Paul Moatti a porté sur quatre points :

- (1) La place des SHS (en général pas uniquement à l'IRD) : « il faut plus d'engagement et un peu moins de posture ». La science est en 1ère ligne dans les grands problèmes mondiaux et il faut assumer la place particulière que les SHS peuvent jouer en interface avec les autres sciences pour produire les connaissances et messages qui peuvent peser sur les politiques publiques. C'est pour cela qu'il faut publier dans des revues internationales dont celles de sustainability science.
- (2) La question de l'algorithme budgétaire : il faut faire des propositions (ex : prise en compte des doctorants...) de façon à ce que cela soit adapté aux SHS et accepté par les directions des UMR SOC. Les données bibliométriques peuvent tout à fait être complétées.
  - Il est souligné par les DU que ce point a été discuté lors de la dernière réunion de décembre 2018 et qu'il n'y a pas eu d'opposition de principe sur l'algorithme. Il est estimé que la question du bonus lié à l'ERC pourrait aussi être discutée.
- (3) Retours suite à la mission de Bercy: l'IRD doit faire une économie de 8M€ sur la période 2017-2002 sur le volet « masse salariale ». La bonne nouvelle est que cela inclut les 2.2M€ déjà économisés lors de la baisse de l'IRE l'an dernier. Les économies demandées sont donc à faire sur l'expatriation. Le budget pourrait en toute vraisemblance être réaffecté sur des dispositifs existants ou à mettre en place...cela peut être différencié en fonction des DS. Il y a une incitation à faire plus de MLD et moins d'expatriation; à opérer une différenciation de dispositifs de coopération par pays (PMA versus pays émergents); et à faciliter le cofinancement. Par ailleurs, les IRE devraient pouvoir émarger aux programmes financés par l'ANR. Il faut aussi continuer à revoir les IRE.
- (4) Consultation loi programme de la recherche

Elle porte sur 3 thèmes : recherche sur projet financements compétitif et financement s de labo, (2) attractivités des emplois et des carrières scientifiques ; (3) innovation et recherche partenariale

La deadline : 15 mai ; à l'IRD : le 5 mai

L'IRD devrait pouvoir proposer des pistes « originales » liées à la spécificité de son action. Par ex. la réduction de notre empreinte écologique ou encore les mesures de portée générale que l'on peut tirer de notre expérience au sud.

#### IV. Points d'actualité SOC

## Arbitrages en cours sur appels à propositions LMI 2019 - 1 ère phase

19 projets soumis; beaucoup de projets qui concernent, voire qui sont portés par des UMR issues de plusieurs départements. A noter un nombre important de propositions en Afrique (notamment chez SOC), ce qui jusque-là était peu courant pour les LMI (contrairement aux JEAI).

5 Portages SOC (dont 2 coportages avec un autre DS):

- APRESS : Action publique et réformes : éducation, santé et protection sociale au Sud, CEPED
- BioPAM : Biodiversité, Paysage et Agriculture à Madagascar, ESPACE-DEV & GRED
- Dyn\_Pathos : Dynamique Spatiale des Agents Pathogènes et Risques sur la Santé et l'Environnement en Zone Rurale au Mali, GRED & IPME
- ELDORADO: (E)cosystem, bio(L)ogical (D)iversity, habitat m(O)difications, and (R)isk of emerging P(A)thogens and (D)iseases in Mexic(O), UMMISCO
- AMIR : Activité MInière Responsable au Maroc : Enjeux, défis et solutions, CEREGE & PRODIG
- + implication de GRED dans PROBIOMASSE (portage IMBE): gestion durable de la biomasse végétale, Mexique

Et de PRODIG dans VIABELEAUX (portage CEREGE) : VIABilité des socio-Ecosystèmes au SaheL au défi des changEments globAUX

9 projets ont été retenus lors de la cette 1ère étape. Le cadrage financier permet 5 à 6 nouvelles créations pour 2020.

## Arbitrages en cours pour les GRDI-Sud 2019

SOC est très présent sur cet outil.

15 projets ont été soumis dont 6 en portage SOC:

- DiSAA: Digitization and Society in Asia and Africa, CEPED
- GlocalChild : Enfance, Globalisation & Transmission dans l'Interdisciplinarité , PALOC, LPED, CEPED, CEFE
- GDRI-MOV : Mesurer et Observer les Violences. Violences de genre et de conflits dans les pays en voie de développement, LEDa, DIAL
- PACSEN: Pacific Centre for Social Responsibility and Natural Resources, GRED, ESPACE-DEV
- Pastoral-India: Indian Pastoral Network, PALOC

- SAGEMM – Observatory Social activities, gender, markets and mobilities from below (Latin America) – Observatory, DEVSOC

Des UMR SOC sont par ailleurs partenaires de 5 autres propositions. Le cadrage budgétaire permet la création de 10 GDRI-Sud en 2020 (à hauteur 15K€/ an/ GDRI-Sud)

## V. Service Innovations et Valorisation (SIV), Laetitia Mahé et Laure Kpenou

Le SIV est actuellement composé de :

- Laetitia Mahé, responsable
- Laure Kpenou, chargée de valorisation « SOC »
- Alexandre Bisquerra, chargée de valorisation « OCEANS et DISCO »
- Carole Guillaume, chargée de valorisation « SAS »
- Laura Mitreski, chargée de valorisation « ECOBIO »
- Jeanne Robineau, chargé de contrats et propriété intellectuelle

3 postes sont en recrutement : 2 de chargés de contrats, 1 de chargé de valorisation.

La valorisation se définit comme le moyen de « rendre utilisables ou commercialisables les résultats, les connaissances et les compétences de la recherche ». Différents types d'innovation existent allant de l'amélioration d'un produit existant jusqu'à un changement technologique et commercial et la création d'un nouveau marché.

Les chargés de valorisation (CDV) produisent une méthodologie (grille d'analyse des risques en 6 catégories – cf. PP) qui permet de suivre les différentes étapes de la valorisation et d'en limiter les risques. Les CDV aident à se poser les bonnes questions. Ils travaillent seuls dans un 1<sup>er</sup> tps puis échanges avec le chercheur. La prise de décisions sur les actions à mener est commune.

La valorisation accompagne le chercheur de l'idée de labo jusqu'à la prise en charge par un acteur qui va mettre en œuvre le produit de la valorisation. L'appui apporté par les CDV permet de se projeter dans cette réalité d'usage et de mise en œuvre. Le SIV prend aussi en charge les phases – souvent nombreuses – de contractualisation.

Un fonds d'amorçage « innovation » a été mis en place à l'IRD en avril 2018. Des projets sont accompagnés et bénéficient d'un budget moyen de 8000€ (cf. liste sur le site IRD). Le dossier est avisé par le DU, puis le DS. La sélection est assurée par un comité qui réunit de nombreuses compétences en interne. La validation des dossiers retenus se fait en COMEX.

Laure KPENOU (<u>laure.kpenou@ird.fr</u>) a le portefeuille SOC. Laure peut venir faire des présentations dans les UMR.

Question : à quelle tutelle s'adresser ? Si c'est un projet d'innovation au Sud, l'IRD va faire en sorte de garder le mandat. Cela en lien avec les autres tutelles.

## VI. Service de renforcement des capacités (SRC), David Sebag.

Rappel : la formation fait partie des missions de l'IRD (cf. décret d'organisation et de fonctionnement de l'IRD, et priorité 2 du POS)

Les projets soutenus par le SRC doivent :

- Répondre aux besoins formulés par les ESR du sud
- S'articuler avec les politiques de site en France
- Renforcer des partenariats de recherche IRD

L'objectif général du service est d'appuyer la structuration des communautés scientifiques du sud en :

- Appuyant la formation doctorale et le développement des masters ;
- Mettant en place des activités de formation à la recherche : cycles courts de formations (écoles de terrain, formations transversales)

Le SRC s'implique à 3 niveaux : conseiller et accompagner les porteurs de projets ; coporter des projets. Les compétences principales sont en ingénierie et coordination de formation et en recherche de financement.

La procédure en terme de modalités de soutien vient d'être validée par les directions scientifiques et la direction générale. Les demandes d'accompagnement du SRC sur des projets se fera au fil de l'eau ; les jurys de sélection seront inter-départements ; l'arbitrages sera fait par les DS et la gouvernance.

Le type de soutien : 10K€/projet + ingénierie (ingénierie de formation, recherche de financements,)

Le service est organisé en fonction des zones géographiques : 1 chargé de projets AEI, 2 chargés de projets AOC, 1 chargé de projet ASIE, un chargé de projet AL.

## Echanges:

La dimension sud est bien sur essentielle. Néanmoins, l'accueil des chercheurs sud pour de formations mises en place au nord est envisageable.

Les actions ne sont pas juste financées mais appuyées techniquement (ex : mise en place des erasmus +).

La durée du soutien/ de l'appui est très variable. Cela peut aller d'une année à beaucoup plus. Actuellement une dizaine d'actions sont soutenues en AOC.

Le montage d'écoles doctorales entre tout à fait dans leur champ d'actions.

Il peut être mieux de consolider ou de chercher à remettre sur pied des masters existants (ex : entomologie médicale en Côte d'Ivoire), plutôt que de lancer uniquement de nouveaux instruments.

## VII. Suite points d'actualité SOC

# IRD le mag

Nouvellement mis en ligne sur le site de l'IRD. Il remplace Sciences aux Suds. Les DU sont invités à proposer des sujets, qui peuvent être de nature très différente (cf. les différentes rubriques d'IRD le Mag). Les propositions sont à envoyer à <u>actus.sciences@ird.fr</u>

## Fonds d'amorçage

Important de faire un point sur cet outil qui est sous-utilisé. Il représente 2Md'€.

Instrument financier mis en place en 2016 avec comme enjeux/ objectifs:

- Le soutien et la dynamisation de grands programmes et projets de recherche alignés sur plan d'orientation stratégique et le COP;
- L'augmentation des ressources propres qui inaugure la mise en place des PSIP.

Typologie des opérations finançables et critères d'éligibilité ; l'effet levier étant le critère principal :

- Aide financière au montage de projet répondant aux trois critères d'éligibilité (cumulatifs) suivants :
  - 1/ projet aligné sur une priorité stratégique du COP;
  - 2/ montant prévisionnel du projet ciblé au moins à 250 KE nécessairement cofinancés
  - 3/ une part prépondérante des financements extérieurs reçus est placée sous gestion IRD
- Apports IRD sur des programmes ou projets stratégiques.

Le fonds d'amorçage permet de financer des dépenses de fonctionnement. Le financement de CDD pour appui au montage de projet a également été rendu possible.

Les demandes sont évaluées tous les mois (rythme des COMEX).

Les formulaires se trouvent sur l'intranet.

La liste des financements obtenus par des UMR SOC figurent sur la présentation.

Question : Les DU ne semblent pas systématiquement « informés » des demandes qui sont faites dans ce cadre. Intégrer leur avis au formulaire ?

## Appels H2020

Le DS SOC a rencontré le SAE dans le cadre des appels 2020 (en préparation) d'H2020.

Laurence Lombard (<u>laurence.lombard@ird.fr</u>), référente pour SAS et SOC, propose des actions d'information durant lesquelles elle souhaite communiquer auprès des UMRs sur ces appels 2020 (cf PJ pour ceux avec ciblage SHS directe (Défi 6) et autres). Dans ce cadre, plutôt que de proposer une ou deux sessions d'information générale (inter-départements et sur tous les défis sociétaux), le SAE privilégie des sessions d'information sur des thématiques et des appels ciblés en s'adaptant aux UMRs les plus intéressées pour déposer des projets. Les UMR ne doivent pas éviter à faire appel de façon spécifique au SAE

Question DU que SOC va relayer aux services concernés :

- Est-ce que l'IRD (DF) reverse les frais indirects prélevés sur projets ?
- La place des régies dans la gestion des projets?
- Le CEPED veut mettre en place 1 temps plein sur 3 ans financé sur des reliquats de différents contrats. Voir avec la DF la faisabilité.

#### Les Centres d'excellence africains

Dispositif mis en place par la Banque Mondiale.

Le financement global du 3<sup>ème</sup> appel (2018) est de 350M\$ (280 de la BM, 70 de l'AFD).

28 nouveaux centres d'excellence africains régionaux ont été créés et 18 CEA existants renouvelés. 18 projets retenus par la Banque mondiale (créations + renouvellements) ont été appuyés par des équipes IRD (sur 22 candidatures soutenues par l'IRD).

Que ce soit dans les argumentaires pour les expatriations/ MLD, les LMI ou les JEAI, il est intéressant de rattacher aux ACE existants.

Certains ACE qui sont « en plein » dans les champs de recherche de l'IRD ne bénéficie pas de partenariat avec l'IRD. C'est le cas du centre régional d'excellence sur les villes durables en Afrique, porté par l'université de Lomé, Togo.

Envoyer aux DU, la liste complète des ACE.

# Adapt'action

Adapt'Action est un programme de l'AFD (5 M€) visant la réalisation d'études de préfaisabilité et de faisabilité pour des projets « climat » structurants (dans le cadre d'appui aux politiques publiques sectorielles impactées par le CC).

Dans le cadre d'un consortium conduit par le groupe d'ingénierie EGIS-EAU, l'IRD a été qualifié pour participer à ce programme. L'IRD est engagé à fournir des experts et sous contracter avec EGIS-EAU lorsqu'il peut participer à une étude "pays".

Participation de l'IRD gérée par la Mission Expertise et Consultance (dirigée par Jean Albergel). Délai de réponse court (3 semaines) -> nécessité de cibler les chercheur.se.s (Sud et Nord) en amont.

A noter un appel visant à appuyer la préparation du projet « grand Talaky », Madagascar. Sorite prévue : mai 2019.

# Les matrices SWOT

L'IRD va être évalué par l'HCERES. Le rapport d'auto-évaluation est à produire pour juin 2019. Les matrices SWOT ont été demandées dans ce contexte.

# Programme d'évaluation d'impact de l'AFD

L'AFD va confier à l'IRD un programme d'évaluation scientifique d'impact de leurs programmes de développement. Cela se fera sur des programmes qui n'ont pas encore démarrés de façon à pouvoir associer des chercheurs de l'IRD aux opérationnels de l'AFD pour penser le dispositif d'évaluation en amont.

Les discussions continuent entre la CM de l'AFD et FG ; ce qui se dessine c'est une réunion type speed dating entre chercheurs et opérationnels.

2 thématiques prioritaires : éducation (dont formation professionnelle, apprentissage, marché du travail) et santé.

Le format des réunions va être communiqué rapidement.